



BTS ELECTROTECHNIQUE



- QU'EST-CE QUE LE BTS ELECTROTECHNIQUE ?
- QUELLES SONT « LES EMPLOIS TYPES » DU TECHNICIEN SUPERIEUR EN ELECTROTECHNIQUE ?
- QUELLE EST LA PLACE DES STAGES DANS LA FORMATION ?
- QUEL EST LE CONTENU DE LA FORMATION ?
- LE PROJET DE SECONDE ANNEE ?
- POURSUITE D'ETUDES ?
- ADMISSION POUR CETTE FORMATION ?
- ETUDIANT EN BTS ?

QU'EST-CE QUE LE BTS ELECTROTECHNIQUE ?

Il s'agit d'une formation de 2 ans proposée aux titulaires d'un baccalauréat technologique, professionnel ou général. La formation allie théorie et pratique :

- Cours d'électrotechnique, de physique appliquée, de construction, de mathématique, de français, de langue vivante.

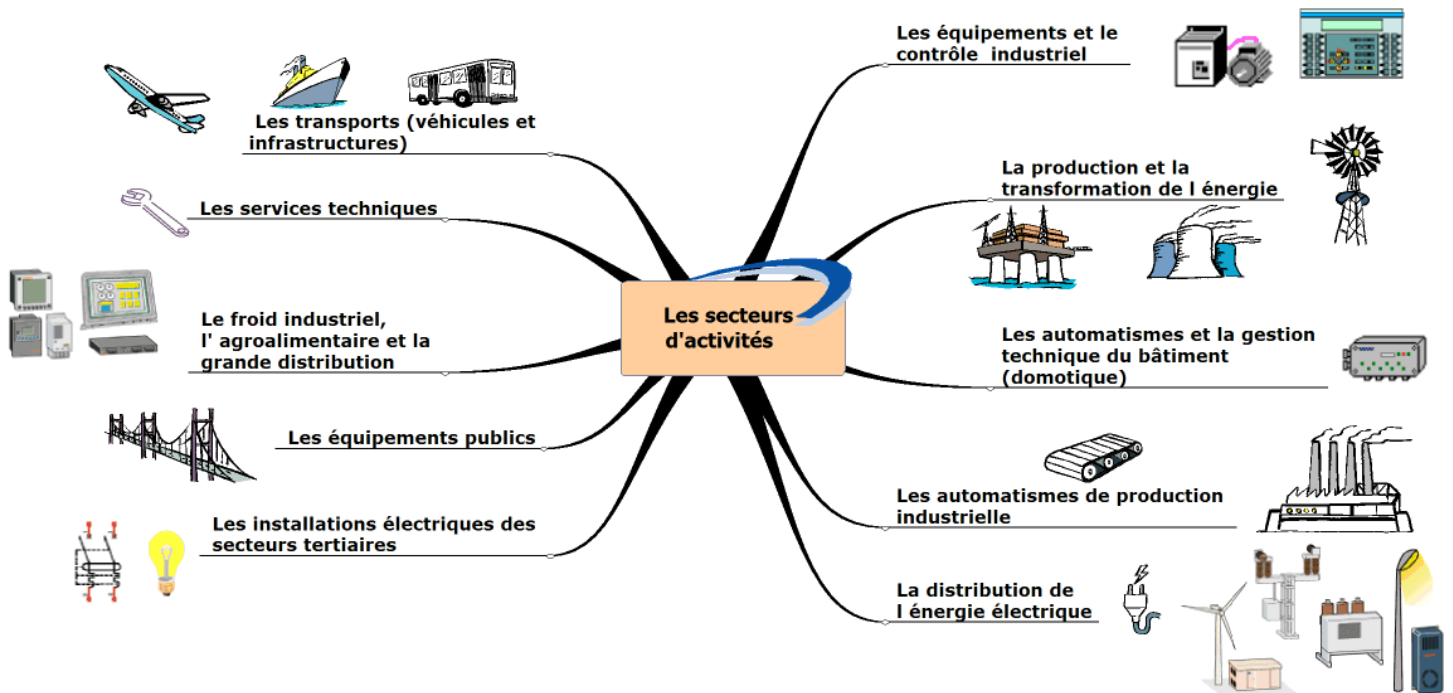
- Stages en entreprise d'une durée globale **de 6 semaines répartis sur les deux années.**

Le titulaire du BTS ELECTROTECHNIQUE en tant que professionnel électricien, responsable d'une équipe d'intervenants et agissant souvent à l'extérieur de sa propre entreprise, outre la maîtrise des aspects techniques, normatifs et réglementaires, il doit également développer des compétences sur le plan relationnel, économique et commercial. L'ensemble de ces compétences lui permet de travailler en toute autonomie et de conduire une équipe d'intervenants en toute responsabilité.

Le technicien supérieur en électrotechnique trouve sa place aussi bien dans les petites, que dans les moyennes et les grandes entreprises. Ses fonctions et sa qualification d'accueil correspondent à la catégorie « d'employé de Technicien Agent de Maîtrise » (E.T.A.M.).

QUELLES SONT « LES EMPLOIS TYPES » DU TECHNICIEN SUPERIEUR EN ELECTROTECHNIQUE ?

Les secteurs d'activités :

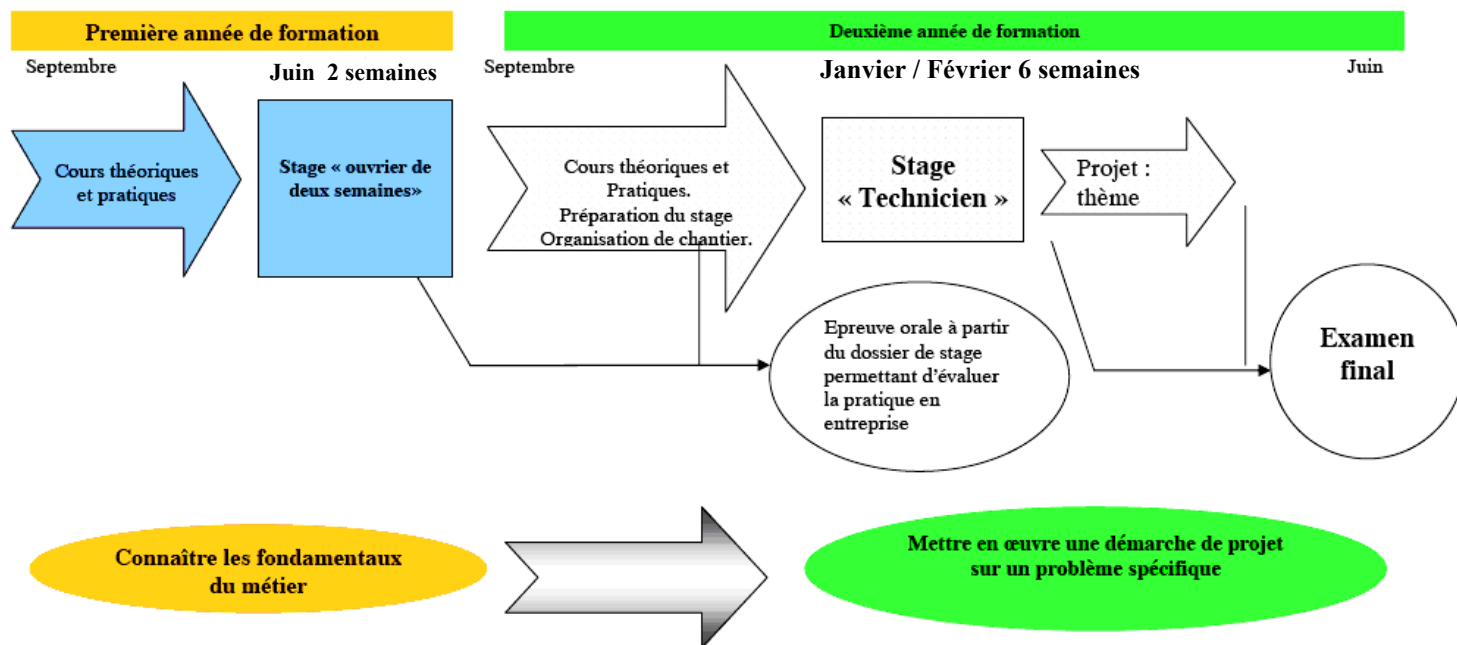


Emplois selon les catégories d'entreprise :

- o Technicien chargé d'étude, Projeteur
- o Technicien méthodes - industrialisation - production de biens, Méthodiste
- o Technicien de chantier, Chef d'équipe - Responsable de chantier
- o Technicien d'essais, Chargé d'essais et de mise en service
- o Technico-commercial, Technicien d'agence
- o Chargé de formation ou d'information clients
- o Chargé d'affaires et/ou acheteur
- o Technicien qualité, Responsable assurance qualité
- o Technicien de maintenance et d'entretien
- o Gestion d'une PME/PMI

QUELLE EST LA PLACE DES STAGES DANS LA FORMATION ?

- Les stages en BTS Électrotechnique sont obligatoires. Ils ont pour objectifs de permettre à l'étudiant d'acquérir et/ou d'approfondir des compétences professionnelles en situation réelle de travail et d'améliorer sa connaissance du milieu professionnel et de l'emploi.
- Au cours des deux années de formation, l'étudiant effectue deux stages.



QUEL EST LE CONTENU DE LA FORMATION ?

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
	Heures /Semaine	Heures /Semaine
1. Culture générale et expression	3	3
2. Langue vivante anglais	2	2
3. Mathématiques	4	3
4. Accompagnement personnalisé	1	1
5. Sciences appliquées	9	9
6. ADM maintenance	3	3
7. Génie électrique	8	8
8. Suivi du stage ouvrier		
9. Suivi du stage de technicien		
Total	33	33

LE PROJET DE SECONDE ANNEE ?

Dès la première année de formation, les étudiants conduisent un mini-projet. En 2^{de} année, ils réalisent un projet en équipe (appareillage électrique), à partir des indications d'un cahier des charges. Le projet peut consister en une réalisation réelle en partenariat avec une entreprise.

POURSUITE D'ETUDES ?

- École d'ingénieur
- Licence Professionnelle

ADMISSION POUR CETTE FORMATION ?

Les candidats en BTS Électrotechnique sont le plus souvent titulaires du Bac STI2D et du bac pro Électrotechnique, Énergie, Équipements Communicants, voire à des élèves qui ont préparé le bac S.

Les dossiers d'affectation sont à constituer à travers le site :

<https://www.parcoursup.fr>

Du 15 Janvier au 15 Mars

Le candidat doit se connecter à son dossier électronique afin de savoir si une proposition lui a été faite à chaque phase d'admission :

Janvier / Mars 2018	Vœux
Mai / Septembre 2018	Réception et acceptation des propositions
Juin / Septembre 2018	Procédure complémentaire

ETUDIANT EN BTS ?

Les étudiants en BTS peuvent bénéficier comme tout étudiant :

- des services du CROUS (hébergement, restauration)
- des assurances, sécurité sociale et mutuelle étudiante
- des bourses universitaires

L'EXAMEN ?

Epreuves	Coeff	Nature
E1- Culture générale et expression	2	CCF
E2 - Anglais	2	CCF
E3 - Mathématiques	2	Écrit 3h
E4.1 - Etude d'un système technique industriel: pré étude et modélisation	3	Écrit 4h
E4.2— Etude d'un système technique industriel: conception et industrialisation	3	Écrit 4h

E5—Projet technique industriel, présentation du projet	3	Oral 40'
E6.1—Activités professionnelles: organisation de chantier	3	CCF
E6.2— Activités professionnelles: rapport de stage de technicien en entreprise	1	CCF